



Cap Cerbère

Végétation des falaises du littoral. Il n'y a pas une grande variété d'espèces mais elles sont toutes relativement rares et très spécialisées.

Position phytosociologique

■ Alliance :

Crithmo maritimi-Staticion

■ Associations :

Armerietum ruscionensis
Crithmo maritimi-Limonietum tremolsii

■ Alliance :

Euphorbion pithyusae

■ Associations :

Plantagini subulatae-Dianthetum catalaunicum
Thymelaeo hirsutae-Plantaginetum subulatae

Répartition nationale

Cet habitat peu fréquent se retrouve exclusivement dans les Pyrénées-Orientales, depuis les falaises du Racou jusqu'à l'Espagne.

Répartition sur le site

Au niveau du Cap Cerbère

Localisation de référence

Cap frontière avec l'Espagne



Crithme marine

Directive Habitats : annexe I

1240 – 2 et 3

Code Corine : 11.22 et 18.22

Pelouses et garrigues des falaises littorales thermoméditerranéennes

Surface estimée sur le site :
2,69 ha

Caractéristiques de l'habitat

Végétation située entre 2 et 50 mètres d'altitude en bas et sur les pentes rocheuses des falaises schisteuses du littoral.

Exposée aux vents de mer chargés d'embruns.

La fiche habitat englobe deux alliances qui présentent 4 faciès distincts en fonction de l'éloignement de la mer et de l'épaisseur du sol :

- Une végétation chasmophytique :
 - Sur le schiste tendre, avec une pelouse à Crithme marine et Statice de Tremols,
 - Sur la roche dure, avec une pelouse aérohaline à Armérie du Roussillon,
- Une garrigue :
 - A Plantain subulé et Œillet de catalogne,
 - A plantain subulé et Thymélée hirsute avec une série d'annuelles et bisannuelles dans les zones subnitrophiles

Dynamique et confusion possible

Ce sont généralement des successions primaires qui sont donc relativement stables dans le temps. Seules les garrigues au dessus des falaises peuvent parfois un peu s'embroussailler. Ces habitats ont également été décrits sous le code 5410 qui correspond aux phryganes.

Espèces diagnostiques

	dom	ab	ind
<i>Armeria ruscionensis</i> Armérie du Roussillon		•	•
<i>Dianthus pyrenaicus subsp. attenuata</i> Œillet de catalogne		•	•
<i>Plantago subulata</i> Plantain subulé		•	•
<i>Thymelea hirsuta</i> Thymélée hirsute		•	•
<i>Crithmum maritimum</i> Crithme marine		•	•
<i>Limonium tremolsii</i> Statice de Tremols		•	•
<i>Polycarpon polycarpoides subsp. catalaunicum</i> Polycarpe de catalogne		•	
<i>Camphorosma monspeliaca</i> Camphorine de Montpellier		•	
<i>Helichrysum stoechas</i> Immortelle de stoechas		•	
<i>Daucus carota subsp. trepanensis</i> Carotte méditerranéenne			
<i>Festuca glauca</i> Fétuque glauque			

Etat de conservation sur le site

Moyen à bon

Critères d'appréciation :

Présence de tous les faciès et eutrophisation limitée

Etudes à développer

- Suivi de l'évolution des espèces envahissantes



Cap frontière avec l'Espagne

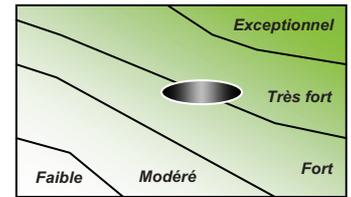
Hiérarchisation patrimoniale

Habitat très localisé et très rare.

Les falaises du littoral sont des enjeux forts pour le site.

Les pelouses et garrigues sont des enjeux très forts.

Pour la hiérarchisation du 1240-3, les chiffres de référence du Languedoc-Roussillon sont ceux de l'habitat 5410.



Espèces rares ou protégées

Armérie du Roussillon (PN, Lr), Œillet de Catalogne (Lr), Polycarpe de Catalogne (PR, Lr), Thymélée hirsute (PR), Plantain subulé (Lr), Cochevis de Thékla, Monticole bleu.

Intérêts socio-économiques

Pastoralisme, apiculture, promenade, cueillette de salades sauvages, intérêt esthétique et paysager.

Menaces existantes ou potentielles

- Piétinement,
- Concurrence par des espèces introduites (*Carpobrotus edulis* et *Opuntia stricta*),
- Aménagements touristiques (ex : sentiers pedestres), agricoles ou urbains.

Mesures de gestion favorables

- Communiquer auprès des usagers du site (panneaux, plaquettes d'informations...) afin de les sensibiliser à la fragilité du milieu, aux menaces qui pèsent sur celui-ci et à l'intérêt de le préserver,
- Améliorer le balisage des sentiers ou les dévier si nécessaire, afin de limiter le piétinement en canalisant les promeneurs,
- Mettre en défens certaines zones par la mise en place de barrières ou de clôtures ou bien par le maintien de cordons non débroussaillés afin d'éviter le piétinement sur des zones fragiles,
- Limiter la concurrence des espèces invasives (*Carpobrotus edulis*, *Opuntia stricta*) par un arrachage manuel puis l'exportation et la destruction de ces espèces.

Bibliographie

- Collectif, 2002 - Cahier d'habitats, Tome 4, Habitats agropastoraux
- Braun-Blanquet J. et al., 1952 – Les groupements végétaux de la France méditerranéenne
- Collectif, 2004. Prodrome des végétations de France. Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 171 p. (Patrimoines naturels, 61)
- Directive 92/43/CEE du conseil du 21 Mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages
- DIREN Languedoc-Roussillon, 2008. Liste d'espèces déterminantes des ZNIEFF du Languedoc-Roussillon.
- CNRS. Paul Lechevalier. Paris. Bissardon M., Guibal L. & Rameau J-C., 1997. Corine biotopes, types d'habitats français, ENGREF-ATEN, 175 p. dernières mise à jour : 4 avril 2005